

Axe stratégique 2 : qualité de vie au travail, maintien en emploi et performance

2.2-14 Qualité de Vie au Travail

Contexte de l'action

L'axe stratégique 2 du troisième Plan Santé Travail invite à s'appuyer sur la qualité de vie au travail pour promouvoir la santé, le maintien en emploi et la performance économique et sociale de l'entreprise. Il s'agit donc ici de tracer un chemin où le travail n'est plus considéré comme un facteur de dégradation de la santé mais comme un moyen permettant de construire simultanément une santé globale des acteurs du travail et une efficacité des organisations.

Pour avancer vers cet objectif un groupe de travail composé de partenaires sociaux a été mobilisé par la DIRECCTE afin d'identifier des actions susceptibles d'être déclinées en Région Nouvelle-Aquitaine.

Le groupe a produit des repères théoriques partagés. Des priorités méthodologiques ont aussi été posées tout comme certains axes de travail et un programme d'actions opérationnelles.

Objectifs de l'action

L'objectif général des travaux est de conduire des actions partenariales tournées vers une diffusion des postulats de la qualité de vie au travail sous forme de sensibilisations, d'informations, de formations, d'outillages, de guides et d'accompagnements divers.

Champ géographique de l'action

Nouvelle-Aquitaine

Description de l'action

Dans le cadre de l'axe stratégique défini par le PST3, et en lien avec les besoins du territoire de la Nouvelle-Aquitaine, plusieurs initiatives ont été retenues. Les précisions quant au déploiement opérationnel de ces axes sont détaillées en annexe.

- Initiative opérationnelle 1 : la sensibilisation des acteurs du territoire aux enjeux de la QVT (Annexe 1)
- Initiative opérationnelle 2 : valoriser le développement d'un management de qualité en « faisant-école » auprès des managers, en diffusant les bonnes pratiques et en soutenant les projets d'innovation managériale (Annexe 2)
- Initiative opérationnelle 3 : espaces de discussion et construction sociale du travail (Annexe 3)
- Initiative opérationnelle 4 : mettre les technologies numériques au service de la qualité de vie au travail, questionner les temps et les espaces de travail (Annexe 4).

Public cible

Entreprises, partenaires Sociaux, salariés, encadrants, directions, acteurs relais des filières et des territoires, organismes de formations initiales et continues.

Pilote de l'action

ARACT Nouvelle-Aquitaine (Mme Sandrine ROUYER)

Partenaires associés

ARACT, CARSAT, DIRECCTE, MSA, OPPBTP, Partenaires Sociaux, Services de santé au travail, Consulaires, ARS, OPCA, Universités, organismes de formation, Acteurs des filières et des territoires, Région Nouvelle-Aquitaine, mutuelles,....

Déroulement et calendrier prévisionnel de l'action

Le déploiement de l'ensemble des actions s'effectuera sur la période du PST3. Les calendriers d'exécution des actions opérationnelles sont précisés dans les annexes.

Moyens

La mobilisation des partenaires et des moyens spécifiques à chaque initiative est précisée dans la présentation des initiatives définies par le groupe de travail

2.2-14 Qualité de Vie au Travail

Etat d'avancement

Les orientations stratégiques et les éléments de définition ayant été stabilisés, le groupe de travail a d'ores et déjà défini un programme d'actions opérationnelles qui seront engagées dès 2017.

Méthodologie et indicateurs d'évaluation

La méthodologie et les indicateurs d'évaluation spécifiques à chaque initiative sont précisés dans la présentation des initiatives définies par le groupe de travail

Contacts (Relais de l'action)

DIRECCTE, CARSAT, ARACT, Partenaires Sociaux, Services de santé au travail, OPPBTP, MSA, ARS, Consulaires, OPCA, Universités, organismes de formation, Acteurs des filières et des territoires, Région Nouvelle-Aquitaine, mutuelles,....